

Madame Marie-Claire **Monney**;

Mademoiselle Céline **Monney**;

Madame Colette **Monney**;

Madame et Monsieur Geneviève et Dominique **Berthet**, leurs enfants et petits-enfants;
ainsi que les familles **Cottier, Mauron, Brasey, Monin, Bernard, Gelez, Noverraz, Kopp**,
parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gilles André MONNEY

leur très cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, parent et
ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 13 novembre 2009, dans sa 66e année.

La cérémonie aura lieu le mercredi 18 novembre, à 15 h 15, au Centre funéraire de
Saint-Georges, où le défunt repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.